



S O D A V I
MARTINIQUE

Table des matières

Préambule	3
- Qu'est-ce qu'un SODAVI ?	3
- Les objectifs du SODAVI Martinique	3
Les initiateurs du SODAVI & les instances de travail	4
- La Station Culturelle, coordinatrice du SODAVI Martinique	4
- COTEC	5
Le phasage et les formes de la concertation	6
- Phase I – diagnostic & concertation, la réflexion en partage	7
- Atelier fédérateur #1 – Les conditions de la création	9
- Atelier fédérateur #2 – La transmission	13
- Atelier fédérateur #3 – La vie de l'œuvre	17
- Synthèse	20
- Phase II – propositions, agir en coopération à court et moyen termes	21
- Pôle 1 : valorisation du parcours des artistes	22
- Pôle 2 : renforcement du maillage territorial	27
- Projet opérationnel : Artindex	28
- Projet opérationnel : Met An Mizé	29
- Pôle 3 : mise en réseau et coopération	31
- Projet opérationnel : les apéros de la création	32
- Projet opérationnel : Van Dan Vil Culture	33
- Pôle 4 : mutualisation des compétences, des espaces et des dispositifs	35
- Projet opérationnel : La Fabrique	37
- Projet opérationnel : Le 33	38
Conclusion et phase de contractualisation	39

Qu'est-ce qu'un SODAVI ?

Pensés sur le modèle des Schéma d'Orientation et de développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA), les Schémas d'Orientation et de Développement des Arts Visuels (SODAVi) sont des dispositifs qui marquent la volonté conjointe du Ministère de la Culture, des Collectivités qui le souhaitent, d'artistes et de professionnels de porter un chantier de structuration territoriale commun.

Se faisant l'écho des droits culturels des personnes, tels que définis par la loi portant

nouvelle organisation de la République (NOTRe) et la loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP), les SODAVi fonctionnent sur une dynamique intégralement basée sur la volonté, les compétences et les énergies des professionnels de la culture.

L'objectif de cette initiative est d'établir un diagnostic émanant directement des acteurs de la création contemporaine et d'envisager collégalement des pistes de travail permettant d'apporter des réponses

concrètes aux problématiques soulevées par ce diagnostic. Ne répondant à aucun schéma prédéfini, chaque SODAVi est donc un temps de concertation unique adapté à son territoire.

L'aboutissement d'un SODAVi est une phase de contractualisation, au cours de laquelle les partenaires qui le souhaitent prennent des engagements communs, en vue d'une co-construction des politiques culturelles.

Les objectifs du SODAVI Martinique

En premier lieu, le SODAVi Martinique a pour objectif d'identifier les acteurs culturels exerçant sur le territoire et leurs problématiques quotidiennes, de consolider la mise en réseau & la coopération des acteurs et de favoriser les échanges d'informations (partage d'expériences et de savoir-faire).

Le SODAVI Martinique se caractérise également par la mise en avant du parcours professionnel des artistes – de leur formation à leur installation et diffusion – et l'analyse des conditions d'intervention des acteurs des arts visuels dans la construction de ces parcours. Il interroge les modalités d'accompagnement des

artistes et l'adaptabilité des outils de politiques publiques aux nouvelles réalités des parcours des artistes. À ce titre, le SODAVi Martinique inscrit l'artiste au cœur de chaque étape de cette démarche.

La concertation a aussi pour vocation d'inventorier les espaces de création, de production, de conservation et de diffusion, et d'étudier les conditions de circulation des œuvres et des artistes spécifiques au contexte insulaire.

Enfin, le SODAVi Martinique doit permettre d'établir des préconisations pour le développement, la professionnalisation, la planification et la structuration du secteur des arts visuels et des métiers d'art.

La Station Culturelle, coordinatrice du SODAVI Martinique

En 2019, la DAC Martinique a confié la coordination du SODAVi à la Station Culturelle. À ce moment, l'association avait entamé un travail d'accompagnement et de soutien aux artistes nouvellement installé-e-s. Fondée en 2018, l'association a connu une évolution significative au fil des années, devenant un acteur majeur dans le domaine culturel en Martinique. Initialement axée sur la mise à disposition d'espaces d'exposition et d'ateliers pour accompagner les artistes vers la professionnalisation, La Station Culturelle a élargi ses activités pour devenir depuis 2023, un pôle de ressources et une agence d'ingénierie culturelle.

Avec le portage du SODAVi, la Station Culturelle a affiné son champ de compétences et a adapté sa structure, ses projets et méthodes pour répondre au mieux aux problématiques soulevées dans le cadre des concertations.

Désormais, l'association se structure en quatre pôles pour mieux répondre aux besoins du secteur culturel :

1. Public et Médiation : Actions Culturelles
2. Création et Production
3. Coopération Caribéenne et Internationale
4. Exposition et Événements

Au sein de son tiers-lieu, créé au 33 rue Perrinon à Fort-de-France, La Station Culturelle met en avant la création contemporaine. Elle est également identifiée et soutenue par diverses collectivités, partenaires privés, et établissements scolaires.

En plus de la mise à disposition d'espaces dédiés et de la mutualisation de moyens, l'association accompagne les artistes dans leur professionnalisation en offrant un soutien complet. Cela inclut l'aide à l'élaboration de projets artistiques, l'assistance à l'écriture, le montage budgétaire, les candidatures aux appels à projets et les demandes de financement.

La mise en place d'un Comité Technique a permis de fédérer les acteurs autour du projet de SODAVi

Ce comité a eu pour rôle de produire les éléments nécessaires à la définition et au bon déroulement de la démarche : objectifs et modalités, phasage & formes de la concertation ou encore éléments de communication.

Il a également eu pour mission d'assurer l'organisation opérationnelle et le suivi du SODAVi, notamment en formulant des propositions concrètes pour la mise en œuvre de chacune des étapes.

Ce comité a eu pour rôle de produire les éléments nécessaires à la définition et au bon déroulement de la démarche : objectifs et modalités, phasage & formes de la concertation ou encore éléments de communication.

Le Comité Technique est composé de :

La Direction des Affaires Culturelles de Martinique

La Station Culturelle

Tropiques Atrium Scène Nationale, représentée par Madame Julie Abalain

La Collectivité Territoriale de Martinique, représentée par Madame Fabienne Cabord-Heinrich

Le Campus Caribéen des Arts, représenté par Monsieur Audry Liseron-Monfils

La Fondation Clément, représentée par Monsieur Florent Plasse

L'Espace Edouard Glissant, Les Foudres HSE, représenté par Madame Florette Hayot

La Galerie 14N61W, représenté par Monsieur Caryl Ivrisse-Crochemar

Ernest Breleur, artiste plasticien

Robert Charlotte, artiste photographe

Rose-Marie Tical, artisan d'art

Jean Marc Bullet, artiste designer

Raymond Médélice, artiste plasticien

Gwladys Gambie, artiste plasticienne

Georges-Emmanuel Arnaud, artiste photographe

Les SODAVI se déclinent en trois phases :

Intentions :

- Présenter l'ambition du SODAVI Martinique
- Fédérer et encourager les acteurs culturels à participer à cette initiative
- Identifier les expériences réussies et les problématiques concrètes auxquelles les acteurs des arts visuels sont confrontés au quotidien, à l'échelle de leur territoire.

Phase



Diagnostic et concertation

Objectifs :

Recenser, partager, échanger, faire entendre les voix, faire émerger des problématiques communes, définir des thématiques de travail prioritaires et favoriser la rencontre avec des acteurs culturels venus d'ailleurs, qui ont mené des projets inspirants pouvant être adapté au territoire.

Phase



Propositions

Objectifs :

Émettre des préconisations pour la structuration du champ des arts visuels à l'échelle territoriale et développer des projets à court et moyen termes.

Phase



Contractualisation

Objectifs :

Mettre en place de dispositions pérennes et collaboratives pour le développement des arts visuels, dans le cadre d'un pacte de contractualisation.

Diagnostic & concertation, la réflexion en partage

3
axes de réflexion



Les conditions de la création



La transmission



La vie de l'œuvre.

3 Ateliers fédérateurs

Organisés en février 2019, juillet 2019 et février 2020. Le premier Atelier Fédérateur a rassemblé 60 participants, les deux suivants une trentaine de participants.

8 Ateliers thématiques

Pour formuler des propositions, les plus concrètes possibles, répondant aux questions et enjeux définis lors des discussions ainsi que des micro-conférences, des performances et des workshops.

1 Site internet dédié (*restitution non éditorialisée*)

Pour rendre accessible l'ensemble des éléments de la démarche.

Phase I – diagnostic & concertation, la réflexion en partage

LES ATELIERS FÉDÉRATEURS

Ce sont des moments ouverts sur inscription aux professionnels de la création contemporaine et des métiers d'art. L'objectif est de proposer un temps de réflexion et de diagnostic commun afin d'orienter les autres étapes du SODAVi Martinique. Chaque Atelier Fédérateur répond à un des axes de réflexion définis par le COTEC.

Les Ateliers Fédérateurs, qui durent une journée, s'organisent en plusieurs temps :

- Information sur l'avancement du SODAVi
- Conférences et communications de professionnels invités
- Ateliers thématiques, micro-conférences, performances et/ou workshops.

LES ATELIERS THÉMATIQUES

Ils constituent un temps des Ateliers Fédérateurs, ont pour objectif de dresser une cartographie des enjeux locaux et des problématiques rencontrées par les professionnels du secteur. Ils se constituent comme autant de déclinaisons de la thématique générale de l'Atelier Fédérateur dont ils découlent. Leurs thématiques respectives sont définies par le COTEC.

Les ateliers thématiques s'articulent ainsi :

- Définition d'axes de réflexion qui déclinent la thématique de l'atelier (max 10 minutes)
- Discussions, préconisations et classification de propositions en deux catégories : diagnostic (état des lieux) et pistes de travail (max 30 minutes).



Afin de bénéficier de retours d'expériences et de prendre du recul, des intervenants issus de structures extérieures ont été invités à participer aux Ateliers Fédérateurs, leurs vécus, leurs initiatives ou leurs projets permettant de solutionner, inspirer ou illustrer la thématique de l'atelier concerné. En raison de la faible mobilisation des acteurs et des carences constatées, il a été proposé de centraliser les rencontres en phase 1 et de répondre à l'urgence de l'action collaborative dès la phase 2.

Thèmes explorés à l'occasion de l'atelier fédérateur #1 :

Thème : Les conditions de création

Date : 5 février 2019

Lieu : la Villa Chanteclerc

Ateliers thématiques :

Les lieux dédiés à la création, Matériel/Matériaux, Profession.

Les Lieux de la création

- Frédérique LEPLINGARD, directrice artistique d'Un Œuf (Martinique)
- La création d'un Œuf
- Le développement des ateliers

- Elena ARNOUX, fondatrice de la Station Culturelle (Martinique)
- Les ateliers pour jeunes professionnels
- L'accompagnement des jeunes professionnels

Matériel / Matériaux

- Peggy RAVIN, fondatrice du FabLab Up&Space (Martinique)
- Fablabs : les outils en partage
- La formation et l'autonomie
- Le recyclage

- Franck KAUFFMANN, fondateur de la Semaine de l'art et Contain'art, membre du Carma (Guyane)
- L'éducation aux outils numériques dans le cadre scolaire
- La question de l'acquisition du matériel et de la maintenance

- Frédérique MELON, créatrice de bijoux d'art (Martinique)
- L'acquisition de matériel
- Articuler artisanat et recherche artistique

Profession : Artiste

- Ricardo OZIER-LAFONTAINE, artiste-plasticien (Martinique)
- Trajectoire en tant qu'artiste autodidacte
- Dépasser les frontières de la Martinique

- Ernest BRELEUR, artiste-plasticien (Martinique)
- Se maintenir sur la scène internationale en vivant en Martinique
- L'enjeu des écoles d'art/études supérieures

- Jean-Marc HUNT, artiste-plasticien (Guadeloupe)
- La dynamique actuelle en Guadeloupe
- La difficulté de se positionner au plan national

Atelier Thématique #1

- Les conditions de la création

Enjeux

Lieux de création

- Développer des résidences d'artistes plasticiens, en réseau avec d'autres résidences hors Martinique
- Penser un espace dédié aux créations collaboratives
- Développer un laboratoire artistes/designers/artisans
- Créer des ateliers publics équipés
- Faciliter la prise de contact avec des structures hors Martinique
- Besoin de producteurs d'arts visuels
- Favoriser une dynamique d'hébergement en ateliers dans la Caraïbe
- Développer les outils de collaboration numérique/réalité virtuelle

Lieux de diffusion

- Développer des plateformes de monstration/exposition
- Créer un centre d'art contemporain en lien avec la réalité de l'art contemporain en Martinique

Politiques publiques

- Plus grande implication des pouvoirs publics dans le champ de l'art contemporain/création actuelle
- Développer des aides à la structuration d'ateliers

Proposition

Lieux de création

- Créer une agence chargée d'identifier des lieux délaissés à mettre à disposition des artistes et disposant de conditions d'hygiène et de sécurité suffisantes
- Identifier des espaces pouvant servir d'espaces de stockage
- Investir de manière éphémère des espaces en déshérence
- Développer des espaces d'atelier autogérés
- Animer des lieux de création via des chantiers de réinsertion
- Développer un programme de résidences/couch-surfing entre artistes disposant d'ateliers

Lieux de diffusion

- Inciter les diffuseurs à développer des programmes de pratique artistique (workshops, ateliers donnés par des professionnels, etc.)

Atelier Thématique #2

- Les lieux dédiés à la création

Enjeux

Ressources

- Identifier les filières de production locale existantes
- Créer une matériauthèque
- Inventorier les gestes relevant des savoir-faire
- Développer l'innovation dans le champ des savoir-faire locaux
- Sensibiliser les acteurs de la profession et les publics aux enjeux environnementaux liés aux pratiques artistiques
- Créer un événement annuel autour de l'art éphémère et l'œuvre de récupération

Politiques publiques / Économie

- Sensibiliser les entreprises au sponsoring et au mécénat
- Inciter les vendeurs à développer des programmes de fidélité à l'égard des artistes

Mutualisation

- Mutualiser les connaissances techniques entre artistes/artisans

Proposition

Ressources

- Financer une étude/partenariat entre écoles supérieures et chercheurs portant sur les matériaux disponibles en Martinique (ressources naturelles, import régulier, ressources à revaloriser, savoir-faire, etc.)
- Créer une association pour organiser la collecte de rebuts et la réparation d'outils professionnels
- Créer une plateforme en ligne du type "Le Bon Coin" pour la revente de matériaux/outils

Politiques publiques / Économie

- Créer une centrale d'achat pour les matériaux/outils artistiques
- Fédérer une association représentant les intérêts de la profession
- Exonérer d'octroi de mer les matériaux spécifiquement dédiés à la création artistique
- Créer une bourse pour l'achat de matériel
- Rédiger un cahier de doléances sur la question douanière

Mutualisation

- Développer des partenariats, en matière d'accès à des ateliers/savoir-faire, avec des établissements d'enseignement secondaire ou supérieurs équipés et formant des techniciens (lycées professionnels, lycées techniques, école d'art, etc.) et ateliers/services municipaux
- Cartographier les ateliers équipés du territoire (menuiserie, métal, poterie, etc.)
- Organiser la collecte des ressources non utilisées par les artisans et entreprises (rebut, déchets, etc.)
- Proposer des partenariats aux magasins de bricolage/matériaux pour accéder à leurs espaces atelier
- Ouvrir le centre de documentation du CCA au grand public

Atelier Thématique #3

- Profession

Enjeux

Formation

- Renforcer l'enseignement en histoire de l'art
- Former les responsables politiques à l'art contemporain et à ses enjeux
- Favoriser la reconnaissance de la profession d'artiste
- Former en continu les responsables des structures de diffusion
- Mieux préparer à la professionnalisation au sein du CCA
- Mettre en place des séminaires de professionnalisation

Métier

- Créer un réseau professionnel d'artistes et/ou de structures spécialisées en art contemporain
- Favoriser l'accompagnement des artistes (juridique, logistique, professionnalisation, etc.)
- Former les artistes et les institutions sur les questions juridiques relatives au statut, au droit d'auteur et aux contrats
- Créer un guichet unique pour les artistes plasticiens
- Valoriser le métier d'artiste plasticien
- Former les artistes sur le montage de dossier

Diffusion

- Mettre en place un événement pérenne (type biennale) pour valoriser les artistes contemporains
- Mettre en place une plateforme permettant de diffuser les collections de l'ex-FRAC
- Penser les événements comme des éléments attractifs pour les professionnels extérieurs/étrangers
- Créer des parcours artistiques à l'attention des touristes (circuits d'ateliers, lieux de diffusion, etc.)
- Créer de la visibilité auprès des médias locaux
- Favoriser la publication de catalogues pour les jeunes artistes
- Contractualiser avec une agence digitale

Marché de l'art

- Travailler avec les entreprises pour mettre en place des projets
- Porter une véritable réflexion sur la continuité territoriale
- Développer l'esprit de collectionneur
- Accompagner le marché local par des recommandations relatives à la valeur des œuvres

Proposition

Formation

- Organiser des informations avec le CFE, la Sécurité Sociale (Mda, AGESEA, URSSAF) et les impôts
- Informer les artistes et diffuseurs de leurs obligations légales
- Favoriser l'accueil de stagiaires dans les structures professionnelles
- Simuler des appels à projets

Métier

- Créer une association/syndicat permettant de coordonner les professionnels et représenter leurs intérêts
- Implanter des antennes locales des organismes de gestion de la Sécurité Sociale et des OGC (SAIF, ADAGP)
- Créer un guide des démarches administratives pour démarrer son activité
- Créer une structure de formation/fédération de médiateurs culturels
- Identifier un interlocuteur au centre des impôts pouvant accompagner les déclarations des artistes auteurs

Thèmes explorés à l'occasion de l'atelier fédérateur #2 :

Thème : La transmission
Date : 11 Juillet 2019
Lieu : Campus Caraïbéen des Arts (CCA)
Ateliers thématiques (micro-conférences)

Micro-conférence #1

Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus Caraïbéen des Arts (Martinique)
L'enseignement supérieur, présentation du CCA

Julien Cadoret, chargé de l'action culturelle à Institut Supérieur des Beaux-Arts (Besançon, Fr).
L'enseignement supérieur, présentation de l'ISBA

Micro-conférence #2

Estelle Giron, chargée de médiation au Lieu Commun (Toulouse, Fr)
La médiation en art contemporain

Micro-conférence #3

Orianne Hidalgo-Laurier, rédactrice en cheffe adjointe de la revue Mouvement (France)
L'indiscipline au service d'une pensée politique de la création

Atelier Thématique #1

- Formation initiale et formation continue

Enjeux

Diplômation

- Valoriser les DNA et DNSEP
- Faire reconnaître l'expérience d'artistes non diplômés attestant d'un réel savoir-faire
- Sensibiliser les universités pour faire comprendre les équivalences, notamment dans le cadre des écoles doctorales

Formation continue

- Mettre en place un plan de formation continue sur des formations métier (droit d'auteur, régie, médiation culturelle, etc.)
- Aller se former sur d'autres territoires

Compagnonnage

- Favoriser la collaboration entre enseignants, artistes et jeunes diplômés

Proposition

Diplômation

- Lancer une enquête sur les besoins en VAE
- Mettre en place un dispositif de VAE

Formation continue

- Se rapprocher de la CTM afin d'établir un plan de formation continue financé

Compagnonnage

- Mettre en place des programmes estivaux de workshops à destination des lycéens/étudiants voulant présenter l'entrée en école supérieure d'art, donnés par enseignants ou jeunes diplômés
- Monter une coopérative avec enseignants, artistes et jeunes diplômés
- Organiser des rencontres entre anciens étudiants et nouveaux

Formation initiale

- Lancer les étudiants sur des appels à projets

Atelier Thématique #2

- Documentation et archives

Enjeux

Documentation

- Créer de la visibilité online pour les artistes
- Créer des bases de données

Savoir-faire

- Capturer les savoir-faire et les concevoir comme autant de mémoires vivantes
- Valoriser les personnes détentrices de savoir-faire
- Imaginer des programmes de transmission des savoir-faire

Proposition

Documentation

- Développer une plateforme d'information / agenda arts visuels
- Indexer sur le site du CCA des mémoires / DNSEP
- Création d'un hashtag pour créer de la visibilité sur les réseaux sociaux
- Indexer les sites et Instagram des artistes martiniquais

Savoir-faire

- Créer un programme de transmission et d'innovation autour de la vannerie avec la Guyane
- Produire une micro-édition sur les savoir-faire
- Produire des supports de transmission vidéos autour des savoir-faire

Atelier Thématique #3

- Action culturelle et médiation

Enjeux

Publics

- Décloisonner l'art vis-à-vis des territoires
- Que les lieux s'identifient en tant qu'acteurs de proximité
- Sensibiliser les élus aux enjeux culturels
- Mettre en place des outils de médiation adaptés aux publics de la Martinique

Territoires

- Emmener l'art sur des territoires en déficit d'offre culturelle
- Intégrer une réflexion sur les transports pour favoriser l'accès à l'offre culturelle

Proposition

Publics

- Organiser des moments suscitant la rencontre et la proximité (goûters, actions de quartier, etc.)
- Monter un programme de résidences d'artistes chez l'habitant dans les quartiers isolés
- Demander aux publics d'emmener quelque chose en partage
- Organiser des soirées de performance mensuelles avec médiation dans des lieux populaires

Territoires

- Aller à la rencontre des élus pour identifier les quartiers isolés ou en déficit d'offre
- Coordonner les vernissages pour organiser des visites en transports collectifs
- Expérimenter une revue d'école (CCA) intégrant la vie de quartier
- Renforcer les liens entre artistes et écoles
- Associer les artistes à la réflexion sur l'aménagement de l'espace public

Thèmes explorés à l'occasion de l'atelier fédérateur #3 :

Thème : La vie de l'oeuvre

Date : 12 février 2020

Lieu : Campus Caraïbéen des Arts (CCA)

Ateliers thématiques (micro-conférences)

Le dernier atelier fédérateur s'est tenu à la même période que la commission pour l'attribution des Aides individuelles à la Création (AIC), ce qui a permis de réunir ses membres aux rencontres SODAVI (Yves Sabourin et Anne-Claire Dupras).

Micro-conférence #1

- **Karl Joseph**, directeur artistique des Rencontres Photographiques de Guyane (Guyane)
- **Les Rencontres photographiques de Guyane**, un festival international dans la Caraïbe (Plateau des Guyanes)

Micro-conférence #2

- **Valérie Perrin**, directrice de l'Espace Multimédia Gantner (Belfort, Fr)
- **Constituer, conserver et diffuser une collection d'art numérique**

Micro-conférence #3

- **Arden Sherman**, commissaire de la Hunter East Harlem Gallery (New-York, USA)
- **Dust Specks on the sea, exposer des artistes caribéens aux États-Unis**

Performance et discussion libre

- **Aymeric Hainaux**, artiste-plasticien
- **Pratiques artistiques et de l'esprit**

Ateliers thématiques sur la conservation et la diffusion des œuvres

Atelier Thématique #1

- L'œuvre en attente

Enjeux

Conservation

- Difficulté à stocker les œuvres pour des questions d'espace, mais aussi de conditions de conservation
- Trouver des techniques pour conserver le matériel numérique (en particulier appareils photo)
- Bénéficier localement d'une expertise/accompagnement sur les questions de conservation
- Mutualiser les savoirs et ressources pour favoriser la conservation des œuvres et archives

Proposition

Conservation

- Associer les archives départementales à la sensibilisation des artistes sur le choix des matériaux/conditions de conservation
- Identifier des espaces pouvant servir de réserves mutualisées publiques
- Susciter des partenariats avec des artisans du bois pour les encadrements
- Former localement des personnes au tirage photographique + identifier une structure pouvant porter un projet de labo photo associatif

Atelier Thématique #2

- L'œuvre en transit

Enjeux

Réseaux

- Accéder aux réseaux nationaux
- Organiser le lobbying en faveur des artistes résidant en Martinique
- Se fédérer et penser les problèmes en commun
- Transport
- En finir avec la taxation du transport des œuvres d'art au sein du territoire national (TVA et octrois de mer)

Proposition

Réseaux

- Désigner et missionner des représentants pour aller à la rencontre de personnalités d'envergure nationale ou internationale
- Intervenir artistiquement et spontanément dans des manifestations d'envergure nationale pour dénoncer l'invisibilité des artistes résidant en Martinique
- Distribuer dans les manifestations nationales des tracts pour une exposition qui n'aura pas lieu (d'artistes résidant en outre-mer ou non)

Transport

- S'organiser afin de porter à la connaissance du grand public la problématique de la taxation du transport des œuvres d'art et des biens culturels au sein des frontières nationales

Synthèse

Les principaux bénéficiaires du dispositif ont été les porteurs de projets, les artistes, les intervenants mobilisés et, plus largement, tous les professionnels du domaine culturel. Bien que le nombre de participants n'ait pas dépassé les 60 participants, le SODAVI a permis des temps de rencontres, préfigurateurs de partenariats. L'intervention de professionnels ayant déjà initié une réflexion sur certaines thématiques a permis d'élargir le débat.

Cette étape a permis la mobilisation des acteurs, de créer un état des lieux des manques, des atouts et ressources en Martinique, puis de définir des axes de travail pour la phase 2.

La question de l'initiative reste au cœur des problématiques, notamment à savoir qui des pouvoirs publics ou des artistes/structures doit impulser telle ou telle initiative. Dans certains cas c'est limpide, dans d'autres la question se pose de manière moins évidente.

En 2021, une rencontre des acteurs culturels a été organisée au Patio 19 afin de décliner les propositions de développement. Ce temps d'échanges et de réflexion a permis d'aboutir à l'élaboration d'un calendrier partagé d'actions et à la répartition des tâches entre acteurs pour mettre en œuvre certaines propositions.

Il a été choisi de regrouper les préconisations en 4 pôles de réflexion :

C'est sur ces bases que sont invités les décideurs et porteurs de projet à réfléchir collectivement afin d'identifier quelles ressources peuvent être mises en œuvre afin de favoriser la structuration du champ des arts visuels en Martinique.

↳ PÔLE 1

Valorisation du parcours des artistes

↳ PÔLE 2

Renforcement du maillage territorial

↳ PÔLE 3

Mise en réseau & coopération

↳ PÔLE 4

Mutualisation des compétences, des espaces et des dispositifs

– S O
D A V I
Propositions, agir
en coopération à
court et moyen
termes

–Pôle 1 valorisation du parcours des artistes

La valorisation du parcours professionnel des artistes dans le champ des arts visuels est essentielle pour renforcer leur reconnaissance, soutenir leur développement, et garantir des conditions de travail dignes. Le parcours des artistes est souvent marqué par des périodes d'incertitude, un manque de reconnaissance institutionnelle et des difficultés à accéder aux ressources nécessaires.

Accompagnement à la professionnalisation

- Proposer un soutien personnalisé sur les aspects artistiques et juridiques
- Développer des dispositifs de formation continue, de VAE et de compagnonnage pour les artistes afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences techniques, numériques, ou en gestion de carrière
- Mettre en place des outils de gestion de projet et de programmes de mentorat ou de coaching pour les aider à s'orienter dans les aspects administratifs, juridiques et financiers de leur carrière.
- Mettre à disposition des kits juridiques : contrat d'expositions, de résidences, d'autorisations de droit à l'image, etc.
- Créer des plateformes de ressources permettant aux artistes d'accéder à des informations claires sur les subventions, les appels à projets et les résidences artistiques.
- Assister les artistes aux candidatures et aux appels à projet
- Aide à la réalisation de portfolios
- Fournir une gamme de logiciels créatifs et de matériel digital

Amélioration de la rémunération et des droits d'auteur

- Promouvoir des barèmes de rémunération minimums pour les prestations artistiques, les expositions et la vente d'œuvres, afin de garantir une rémunération juste.
- Renforcer les dispositifs de gestion collective des droits d'auteur et d'assurances sociales, permettant aux artistes de bénéficier de revenus complémentaires grâce à la diffusion de leurs œuvres.
- Favoriser l'accès des artistes à des contrats d'engagement ou de commande publique, en veillant à ce que les conditions financières et les délais soient adaptés et respectent les droits des créateurs.
- Renforcer les aides financières et les dispositifs de soutien (bourses, résidences, subventions) pour les artistes à différents stades de leur carrière, afin de soutenir la création artistique et d'assurer la pérennité de leur activité

Soutien à la production et à la diffusion

- Insertion dans le réseau caribéen et international
- Mettre en œuvre des dispositifs de financement pluriannuel pour les associations et les lieux de diffusion alternatifs qui promeuvent la création.
- Soutenir les initiatives visant à promouvoir les artistes sur la scène internationale, comme les expositions à l'étranger, les résidences à l'international, et les participations aux foires d'art, afin d'accroître leur visibilité
- Développer des partenariats entre les collectivités locales et les lieux de cultures pour faciliter l'accès à des infrastructures adaptées aux besoins des artistes.
- Soutenir l'exportation des œuvres à l'international par des aides à la mobilité et au rayonnement.
- Créer des bourses mutualisées pour l'achat de matériel
- Programmer des résidences, expositions, workshops, etc.
- Valoriser la création contemporaine de Martinique et de la Caraïbe sur la scène internationale
- Créer des bourses mutualisées pour l'achat de matériel
- Programmer des résidences, expositions, workshops, etc.
- Valoriser la création contemporaine de Martinique et de la Caraïbe sur la scène internationale création artistique et d'assurer la pérennité de leur activité

Projet opérationnel : Préfiguration Document d'Artistes Martinique - Guadeloupe

Depuis 1998, Documents d'Artistes est reconnu comme un outil essentiel pour la valorisation et la documentation du travail des artistes. En collaboration avec les artistes du territoire, il publie des dossiers monographiques, entièrement accessibles en ligne, qui participent à la diffusion de leurs pratiques et offrent un aperçu dynamique d'une scène artistique régionale en pleine évolution. Engagé auprès des artistes référencés, Documents d'Artistes les accompagne tout au long de leur parcours, en mobilisant des réseaux professionnels autour de leurs pratiques et de leurs projets.

En Martinique et en Guadeloupe, artistes et professionnels de l'art contemporain ont depuis plusieurs années exprimé le besoin d'un outil accessible et efficace pour la visibilité des artistes locaux. La création artistique de ces territoires souffre d'un manque de représentativité au niveau national et international, obligeant trop souvent les artistes, jeunes ou expérimentés, à quitter la région. Il devient nécessaire d'avoir un soutien documentaire permettant le référencement, la diffusion, l'accessibilité et l'étude de cette création artistique.

Adopter l'outil Documents d'Artistes, qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs régions françaises et à l'international, permettrait d'identifier rapidement et de valoriser la vitalité artistique du territoire, tout en favorisant son rayonnement au-delà des frontières locales. Ces réflexions ont d'ailleurs été au cœur des travaux d'élaboration du SODAVI en Martinique et en Guadeloupe. Depuis octobre 2020, des échanges entre le réseau Documents d'Artistes et la Station Culturelle, sur les recommandations d'Anthoni Dominguez (ancien conseiller pour les arts visuels en Martinique), ont permis de souligner l'importance d'une telle initiative, particulièrement en lien avec les enjeux de visibilité des artistes de la région.

Le besoin de visibilité est grand, et le projet Documents d'Artistes Caraïbes pourrait jouer un rôle clé pour décrypter la scène artistique locale. Une question se pose : peut-on envisager ce projet à l'échelle des Antilles et de la Guyane ? Si la documentation reste le socle du projet, compte tenu du corpus d'artistes et des spécificités des générations – de la peinture des années 1950 à la jeune génération émergente des Caraïbes francophones – il pourrait aussi offrir une réponse plus adaptée, voire innovante, aux problématiques de mobilité et de diffusion, propres à l'insularité, tout en intégrant les relations historiques et culturelles avec le Canada et la côte Est des États-Unis, notamment Miami. Il est également crucial de penser la coopération entre territoires, en renforçant les opérateurs locaux et en structurant un réseau solide et cohérent.

Phase II

- Propositions, agir en coopération à court et moyen termes

Structure et personnalités pressenties pour rejoindre le bureau de Documents d'Artistes Caraïbes dans sa phase de préfiguration

Conseil d'administration :

- Le Campus Caribéen des Arts
- Olivia Breleur
- Nadine Priam

Comité de suivi :

- DAC
- CTM
- MOM
- DJSCS
- SERMAC

Comité scientifique :

- Membres fondateurs
- Habdaphaï

Principe de Documents d'Artistes

Documents d'Artistes est une ressource numérique documentaire, approfondie, éditoriale et évolutive. Elle repose principalement sur la publication en ligne de dossiers monographiques réalisés en collaboration avec les artistes, présentant leur pratique et leur parcours. Ces dossiers sont actualisés régulièrement et suivent une méthodologie commune à tous les fonds Documents d'Artistes en France et à l'étranger.

Les sites Documents d'Artistes rassemblent des dossiers représentant des artistes des arts visuels issus de diverses générations, démarches et pratiques, offrant ainsi une perspective unique sur la création contemporaine d'un territoire.

Depuis sa création en 1998, à l'initiative de la DRAC PACA, les missions principales de Documents d'Artistes sont la documentation et la diffusion du travail des artistes.

Ces actions comprennent notamment :

- les visites d'atelier,
- les invitations éditoriales,
- la participation à des événements publics,
- l'organisation de modules de formation ou de workshops, et des actions de diffusion spécifiques.

Ces initiatives sont développées en partenariat avec des acteurs de l'art contemporain dans chaque région. L'objectif est de structurer et de fédérer la scène artistique tout en offrant un accompagnement professionnel aux artistes tout au long de leur carrière.

À ce jour, sept fonds documentaires existent en France et à l'international :

- Documents d'Artistes PACA : www.documentsdartistes.org
- Documents d'Artistes Bretagne : www.ddab.org
- Documents d'Artistes Auvergne Rhône-Alpes : www.dda-ra.org
- Documents d'Artistes Nouvelle-Aquitaine : www.dda-aquitaine.org
- Documents d'Artistes La Réunion : <https://ddalareunion.org>
- Documents d'Artistes Genève : <http://www.dda-geneve.ch/>

Besoin pour la mise en oeuvre de Documents d'Artistes Caraïbes

Pour assurer la continuité du travail de documentation et établir une relation de confiance solide, basée sur des échanges réguliers avec les artistes, il est essentiel que l'équipe en charge du projet Documents d'Artistes Caraïbes soit bien stabilisée dès la première année d'activité. Cette stabilité permettra à l'équipe de s'implanter durablement dans le territoire et de renforcer les partenariats avec les diffuseurs et les professionnels.

L'ancrage territorial de l'équipe sera déterminant pour la mise en place de relations solides avec les acteurs culturels locaux. Cela s'appuie notamment sur une connaissance fine des scènes artistiques de la région, un élément clé pour la réussite du projet.

Pour déployer ce projet de manière équilibrée sur les deux territoires de la Martinique et de la Guadeloupe, il est nécessaire de recruter deux personnes qui travailleront à 80 % de leur temps et qui auront la capacité de couvrir les deux îles. Un·e coordinateur·rice général·e jouera un rôle crucial en établissant les fondations de la structure et en garantissant une cohérence dans les actions entreprises.

Objectifs de 2022 à 2023

L'année 2022 a été consacrée à une phase de repérage et de consolidation, mais aussi à l'organisation générale du travail de l'équipe. Cette première année a préparé le terrain pour l'élargissement de l'équipe en 2023, notamment avec le recrutement d'une seconde personne en Guadeloupe. Ce renfort a permis d'optimiser la relation avec les artistes locaux dans une démarche de proximité, favorisant ainsi une circulation fluide entre les artistes et les opérateurs partenaires sur les deux territoires.

Modalités de travail inédites

Pour permettre à l'équipe de travailler de manière efficace et de déployer les actions à l'échelle régionale, de nouvelles modalités de travail ont été instaurées :

- Deux lieux de travail distincts : en Martinique et en Guadeloupe, ces espaces sont envisagés comme des antennes de Documents d'Artistes, offrant la possibilité d'accueillir des artistes pour réaliser leurs dossiers, mais aussi de réunir les partenaires pour des échanges et des réunions.
- Mobilité accrue de l'équipe : une grande mobilité est nécessaire, avec au moins un déplacement bimensuel sur les deux territoires. Ces déplacements visent à rencontrer les partenaires, participer à des événements artistiques, rendre visite aux artistes dans leurs ateliers, et initier les actions satellites du projet.
- Télétravail et flexibilité : certaines tâches doivent être réalisées à distance pour favoriser une meilleure articulation entre les missions collectives (réunions d'équipe, coordination) et les tâches demandant plus de concentration individuelle. Cette flexibilité dans l'organisation du travail est essentielle pour maintenir un rythme de travail soutenu tout en respectant les exigences spécifiques de chaque rôle.

Perspectives de financement et phases du projet

Le budget prévisionnel triennal servira de guide pour évaluer l'avancement du projet et permettra de suivre l'engagement progressif des partenaires institutionnels et artistiques.

N+1

(Première année)

Cette première année sera dédiée au travail de conviction des partenaires (opérateurs d'art, institutions), à la constitution d'une partie de l'équipe, ainsi qu'à la mise en place des premières opérations de diffusion à l'échelle nationale avec le réseau DDA. Cela inclura la première communication autour des dossiers d'artistes et les invitations à des professionnels pour découvrir ces dossiers.

N+2

(Deuxième année)

L'association commencera à prendre ses marques, avec une visibilité accrue sur le territoire. Cette année sera consacrée à l'édition de dossiers d'artistes et à l'organisation de rencontres avec des professionnels, tout en établissant des partenariats durables. L'organisation se consolidera pour entretenir une relation de proximité avec les artistes, rendue possible par une meilleure mobilité de l'équipe et par la création de lieux de travail dans chaque territoire. Les premières actions satellites verront également le jour.

N+3

(Troisième année)

Le projet atteindra un niveau de maturité, avec la consolidation des actions satellites et une diffusion élargie à l'échelle nationale. L'objectif sera d'assurer une présence constante des artistes caribéens dans les réseaux nationaux et internationaux, tout en poursuivant les collaborations avec les partenaires locaux et les artistes.

–Pôle 2 renforcement du maillage territorial

Le renforcement du maillage territorial dans le champ des arts visuels vise à assurer une couverture culturelle équilibrée sur l'ensemble du territoire, permettant un accès équitable aux arts visuels et soutenant les artistes dans leur pratique. Cela implique de mieux répartir les infrastructures, les initiatives culturelles et les dispositifs de soutien à la création, tout en prenant en compte les spécificités de chaque région. Le lien avec le public est également une condition indissociable à l'implantation et au développement de ces projets : publics et territoire sont intrinsèquement liés.

Accompagnement et soutien des structures culturelles de proximité

- Encourager la création de lieux hybrides associant plusieurs pratiques (ateliers, résidences, expositions), permettant aux artistes de travailler, de créer et de présenter leurs œuvres
- Pérenniser l'existence des tiers-lieux culturels qui mêlent différentes activités (artistiques, sociales, éducatives) et renforcent le lien entre les artistes et le public.

Soutien aux réseaux d'acteurs culturels locaux

- Renforcer les réseaux d'artistes, de collectifs et de structures culturelles pour mutualiser les ressources, les compétences et les moyens d'action.
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les acteurs culturels afin de faciliter la structuration de projets collectifs et l'émergence d'initiatives culturelles dans les territoires.
- Promouvoir les collaborations entre les institutions culturelles, les collectivités territoriales, et les établissements d'enseignement artistique pour mieux coordonner l'offre culturelle.

Décentralisation des actions culturelles

- Organiser des festivals, expositions itinérantes et événements artistiques en dehors du secteur CACEM.
- Soutenir les résidences d'artistes interrégionales (Caraïbe) pour favoriser les échanges entre professionnels créateurs.
- Mettre en place des aides spécifiques pour les projets artistiques qui s'inscrivent dans un cadre territorial, notamment ceux qui impliquent la participation des publics, par des dispositifs de médiation culturelle.
- Soutenir les initiatives visant à transformer des bâtiments inoccupés en lieux de création et de diffusion, notamment dans les centres urbains.

Promotion de l'art et de la culture dans l'espace public

- Intégrer des œuvres dans l'espace public par le biais de commandes publiques ou d'appels à projets.
- Développer des actions de médiation culturelle pour accroître les liens entre créatifs et publics, en particulier les publics éloignés des lieux de culture institutionnels.
- Soutenir les projets menés dans l'espace public, qui permettent de dynamiser les territoires.

Projet opérationnel : Artindex

À la phase de concrétisation, il est à noter une volonté conjointe de réaliser un INDEX pour rassembler les informations de tous, les actualités (mis à jour par chacun), penser à une partie presse, une partie dédiée à constituer des annuaires (pour provoquer la rencontres, l'échange sur les besoins ex : lieu de stockage, atelier de sérigraphie, etc)

A cette occasion, il a été décidé une refonte totale de l'Art Index, initié par Arthur Francietta et Caryl Ivrisse-Crochemar en 2019 et qui recense tous les lieux culturels de Martinique, leur actualité et leurs projets passés, en cours et à venir.

Véritable laboratoire, le SODAVi propose une méthodologie de travail, en tenant compte de la singularité du territoire, de ses échelles et de ses enjeux. En 2021, la refonte de ArtIndex a débuté pour créer une nouvelle plateforme des arts visuels en Martinique en collaboration avec Bureau Blindé d'une part et Un Œuf d'autre part. Cette plateforme sera mise à disposition de tous les acteurs culturels pour qu'ils puissent s'en saisir, compléter et mettre à jour leurs actualités. Penser comme un réseau d'art, c'est la préfiguration de Document d'Artistes.

Projet opérationnel : Met An Mizé

En 2022, la Station Culturelle découvre LiZellBa, un jeu de la Criée, Centre d'Art Contemporain de Rennes, avec les artistes Léa Bénétoù, Fanny Martel et Yann Baizid.

LiZellBa permet au public de découvrir les collections de la Criée et de créer une mini-exposition en répondant à des quiz sur les artistes et mouvements, puis en agençant des œuvres miniatures sur le plateau de jeu. Il sert à la fois d'outil d'éducation artistique et culturelle, de formation aux métiers de l'exposition et de diffusion de contenus en histoire des arts, sur les expositions et les artistes contemporain·e·s.

En 2023, dans le cadre du Schéma d'Orientation des Arts Visuels (SODAVI) de Martinique, la Station Culturelle invite La Criée et son équipe à développer une nouvelle version du jeu, baptisée Met-An-Mizé par nos équipes. Produit en Martinique par les artistes Jean-Marc Bullet, Arthur Francietta et Léo Brival, ce jeu est basé sur un corpus d'œuvres et d'artistes caribéen·ne·s. L'objectif commun des trois partenaires est de développer des espaces de travail mutualisés, combinant production d'œuvres, prospective curatoriale, transmission et coopération internationale.

La création d'un jeu autour de la scène artistique martiniquaise et des métiers de l'art :

Met-An-Mizé est conçu autour de la scène artistique martiniquaise pour permettre au public de saisir les questionnements des artistes. Il prend la forme d'un plateau de jeu avec des œuvres miniatures réinterprétées par l'artiste designer Jean-Marc Bullet. Une version numérique, développée par Léo Brival, est également disponible. Arthur Francietta a assuré le graphisme des deux versions du jeu.

Le projet est pensé en plusieurs phases : d'abord centré sur la scène martiniquaise, il pourra ensuite être étendu à la scène artistique haïtienne en partenariat avec le centre culturel Pyepoudre, puis guyanaise, de République dominicaine et à Cuba.

Partenaires associé

Le centre culturel Pyepoudre (Haïti)

Ce projet offre l'opportunité d'associer le centre culturel Pyepoudre à Port-au-Prince en Haïti, dont le directeur Max Robenson Vilaire Dortilus a effectué une résidence de recherche de deux mois à La Criée en février-mars 2022, portant sur les artistes haïtiens, le développement d'une plate-forme numérique et la médiation culturelle. A l'occasion de sa résidence, Max Robenson Vilaire Dortilus a manifesté les mêmes points d'intérêts que la Station culturelle pour le jeu LizellBa.

Le Centre Culturel Pyepoudre est un espace de formation, d'animation, de documentation et de soutien à la création artistique en Haïti. Il a été fondé le 27 avril 1989, reconnu d'Utilité Publique, soutenu par le Ministère des Affaires Sociales et la Direction de la Création Artistique et Littéraire du Ministère de la Culture et de la Communication. Les axes d'intervention du Centre portent sur la formation, l'animation socioculturelle et l'appui à la création tout en optant pour des projets à base communautaire, en particulier avec les jeunes publics. Ouvert à toutes et tous, le centre culturel entreprend de valoriser la culture profonde en la portant à un niveau d'excellence en termes d'élaboration esthétique. Les chants, les danses et toute la gestuelle liée à la culture populaire prennent ainsi une dimension nouvelle. "En ouvrant aux jeunes des communautés traditionnellement laissées pour compte, l'accès au théâtre, à la poésie, à la production littéraire et artistique, le centre culturel contribue à leur restituer un droit fondamental : le droit à la création et le droit à la beauté."

–Pôle 2 mise en réseau et coopération

La mise en réseau et la coopération dans le champ des arts visuels sont des leviers essentiels pour dynamiser le secteur, mutualiser les ressources et renforcer la visibilité des artistes. En favorisant les échanges entre créateurs, structures culturelles, institutions et collectivités, il est possible de développer des synergies qui profitent à l'ensemble de la filière, en faveur de sa structuration.

Développement de réseaux d'artistes et de collectifs

- Favoriser la création de réseaux locaux, nationaux et internationaux d'artistes visuels et adhérer aux réseaux existants
- Soutenir les collectifs d'artistes qui portent des projets collaboratifs
- Faciliter la participation des artistes à des réseaux professionnels pour l'accès à des opportunités de formation, de diffusion et de financements.

Renforcement de la coopération entre structures culturelles

- Encourager les partenariats entre les acteurs culturels pour la co-production de projets artistiques, les échanges d'expositions ou l'organisation d'événements communs.
- Créer des dispositifs de soutien à l'innovation qui favorisent les collaborations entre institutions culturelles et acteurs indépendants.

Facilitation de la mobilité des artistes et des œuvres

- Soutenir les programmes de résidence artistique qui favorisent les échanges entre régions et à l'international, permettant aux artistes de travailler dans différents contextes géographiques et culturels.
- Promouvoir des initiatives de diffusion d'œuvres d'art (expositions itinérantes, prêts d'œuvres) pour élargir leur accès au public, tout en renforçant les liens entre les institutions culturelles.
- Créer des aides spécifiques pour les projets de coopération artistique caribéens ou interculturels, renforçant ainsi le rayonnement international des artistes.

Encouragement des échanges entre les différents acteurs du secteur

- Favoriser les rencontres et les événements professionnels (conférences, colloques, salons) mais également informels, qui rassemblent artistes, commissaires, porteurs de projets, techniciens et autres professionnels du secteur des arts visuels.
- Développer des projets de médiation culturelle qui associent les artistes à des initiatives éducatives ou sociales
- Promouvoir l'interdisciplinarité en soutenant les collaborations entre artistes visuels et créateurs d'autres disciplines (design, spectacle vivant, littérature, numérique).

Projet opérationnel : Les apéros de la création

Abité association, la Maison Rouge, Wearenobody, Buzz Mag et la Station Culturelle ont organisé, de novembre 2021 à juillet 2022, *les Apéros de la création* au Patio 19, soirées thématiques ayant pour but de rassembler les artistes, les acteurs du monde culturel et les métiers créatifs de la Martinique

Les apéros sont des rencontres prévues tous les deuxièmes lundis de chaque mois, d'une durée de 45 minutes modérée par un membre de La Station Culturelle ou La Maison Rouge avec support (sous formes de questions que l'artiste recevait avant la table ronde) suivi de 15 minutes d'échange avec le public.

Lors des deux derniers apéros, l'idée d'accentuer le côté spontané à rendu la discussion plus ouverte entre le public et les intervenants qui étaient invités à prendre la parole à tout moment (le support n'était plus utilisé que pour relancer le débat).

2021

8 / 11

Apéro de la Création #1 au Patio 19 « L'art au service de l'environnement ? »
Annabelle Guérédrat, Tanguy Delaunay-Belleville & Eloi Bernet (KEBATI)

13 / 12

Apéro de la Création #2 au Patio 19 « Création contemporaine et tradition ? »
Jaqueline Léotin (AM4), Raymond Médélice, Valère Egouy, Hélène Raffestin

2022

10/01

Apéro de la Création #3 au Patio 19 « Improviser ? »
Habdaphaï, Fabienne Clément, Jean-Félix Zaire

14/02

Apéro de la Création #4 au Patio 19 « Créer à plusieurs ? »
Singeon, Stéphanie Cazaentre et Marlène Myrtil (Kolectif13)

14/03

Apéro de la Création #5 au Patio 19 « Le corps dans l'art ? »
Lovatiana RAKOTOBÉ, Anna Tjé et Mighty – ANNULATION COVID

25/04

Apéro de la Création #6 au Patio 19 « Art et numérique ? »
Saïdou Bernabé et Ven

12/05

Apéro de la Création #7 au Patio 19 « Art, espace de résistance ? »
Lazaro Benitez Diaz ANNULÉ MANQUE D'INTERVENANT // remplacé par un échange informel autour de la danse contemporaine en Martinique (contexte, engagements des créateurs, spécificités esthétiques ou techniques, ...)

13/06

Apéro de la Création #6 au Patio 19 « Abolir les frontières, quelle inclusivité ? »
Gustavo Torres et Lindy Callegari

11/07

Apéro de la Création « 11 ans de la Maison Rouge : Maison des Arts »

Projet opérationnel : Van dan Vil Culture

« VAN DAN VIL · Culture, une collaboration entre l'association abité et le soutien de la Direction des Affaires Culturelles de Martinique, se positionne comme le moteur d'un projet de Quartier Culturel Créatif à Fort-de-France. Au cœur de cette initiative, l'association abité agit en tant que coordinateur, tissant des liens entre les divers espaces culturels du centre-ville, comprenant des associations, des structures entrepreneuriales et des commerces.

L'élément clé de cette démarche réside dans la création d'une plateforme web, catalyseur de communication pour les acteurs culturels. En capitalisant sur la concentration géographique des espaces culturels, VAN DAN VIL · Culture aspire à devenir un centre névralgique de la vie culturelle et créative régionale. L'idée est de favoriser l'interaction entre ces acteurs en proposant des événements artistiques et culturels, tout en préservant les identités individuelles et les objectifs spécifiques de chaque collaborateur.

Cette plateforme commune offre une réponse innovante au défi de la surinformation, permettant aux petites structures culturelles de surmonter les obstacles pour atteindre un public plus vaste. La consolidation des diverses institutions sur un seul site web crée des synergies, encourage la collaboration et facilite l'échange d'idées. Cette approche, regroupant les espaces culturels à moins de 15 minutes à pied, renforce l'accessibilité et favorise la création d'un véritable tiers-lieu de création contemporaine au niveau local.

En fin de compte, en consolidant la visibilité et les opportunités de capter l'attention du public, cette initiative contribue à dynamiser la scène culturelle de Fort-de-France. En créant un centre culturel dynamique et accessible, VAN DAN VIL · Culture aspire à attirer l'intérêt des résidents et des visiteurs, jouant ainsi un rôle clé dans la promotion d'une scène culturelle plus vibrante et diversifiée dans la ville. »

Source : rapport d'activités de l'association abité, p.10

https://asso.abite.fr/wp-content/uploads/2024/02/240131_RapportActivites_assoabite_2023_web.pdf

Projet opérationnel : Speed dating artistique

Le speed dating artistique, organisé au 33 rue Perrinon en partenariat avec l'association Un Oeuf, a permis d'établir des connexions essentielles entre différents acteurs du secteur des arts visuels. Cet événement a favorisé un échange dynamique d'idées, de projets et de ressources, renforçant ainsi les collaborations et l'engagement au sein de la communauté artistique.

Presse

- Création de ponts avec les médias : L'événement a réuni des journalistes et critiques d'art, permettant aux artistes de présenter leurs travaux et d'accroître leur visibilité médiatique.
- Couverture des projets : Plusieurs articles et reportages ont été proposés par des médias locaux, contribuant à la promotion des artistes participants et à la valorisation de l'événement.
- Échanges sur les attentes des médias : Des discussions fructueuses ont eu lieu concernant les besoins et les attentes des journalistes, facilitant ainsi une meilleure compréhension des enjeux de communication dans le secteur.

Artistes

- Rencontres ciblées : Les artistes ont eu l'occasion de rencontrer directement des professionnels des secteurs artistique et culturel, facilitant des échanges sur leurs projets et pratiques.
- Soutien à la création : L'événement a permis aux artistes d'explorer des opportunités de collaboration avec d'autres créateurs, stimulant ainsi la création collective et les projets innovants.
- Feedback constructif : Les artistes ont reçu des retours directs sur leurs travaux, ce qui leur a permis de peaufiner leurs projets et d'envisager des perspectives nouvelles.

Financeurs

- Dialogue entre artistes et financeurs : Les discussions ont permis aux artistes de mieux comprendre les attentes des financeurs et les critères de sélection pour les financements de projets.
- Identification de nouvelles opportunités de financement : Les financeurs présents ont présenté leurs programmes de soutien, ouvrant ainsi la voie à des candidatures potentielles pour les artistes.
- Mise en réseau : Les rencontres ont facilité le partage d'informations sur les initiatives de financement en cours, contribuant à une meilleure accessibilité aux ressources financières.
- Métiers de l'art (Production)
- Partage d'expertises : Les professionnels du secteur de la production artistique ont partagé leurs expériences et conseils sur la gestion de projets, la logistique et les aspects juridiques.
- Renforcement des collaborations : L'événement a permis d'établir des connexions entre artistes et producteurs, favorisant des collaborations futures pour la réalisation de projets communs.
- Formation et sensibilisation : Des ateliers ont été organisés pour aborder les enjeux liés à la production artistique, incluant la gestion budgétaire, la communication et la promotion des œuvres.

Conclusion

Le speed dating artistique au 33 rue Perrinon a été un succès en matière de mise en réseau et d'échanges entre les divers acteurs du secteur. Les interactions fructueuses entre artistes, presse, financeurs et métiers de l'art ont contribué à dynamiser la scène artistique locale et à renforcer les collaborations pour l'avenir. Cet événement souligne l'importance de tels espaces d'échanges pour favoriser l'essor de la créativité et la structuration du secteur des arts visuels.

–Pôle 4 mutualisation des compétences, des espaces et des dispositifs

La mutualisation des compétences, des espaces et des dispositifs dans le champ des arts visuels est un moyen stratégique pour optimiser les ressources disponibles, renforcer l'efficacité des actions culturelles et soutenir les artistes dans leur pratique. Cette approche collaborative permet de réduire les coûts, d'élargir l'accès aux outils et aux infrastructures, et d'encourager les échanges de savoir-faire. La mutualisation constitue un levier puissant pour renforcer la coopération entre les acteurs et maximiser les opportunités de création et de diffusion. En favorisant ces pratiques, il est possible de créer un écosystème artistique plus solidaire, dynamique et accessible.

Partage et mutualisation des compétences

- Mettre en place des plateformes d'échanges de compétences
- Développer des programmes de formation collaborative, en s'associant à des écoles d'art, des centres de formation professionnelle ou des structures culturelles, afin d'offrir des modules de formation continue accessibles à tous les acteurs.
- Créer des réseaux de mentors où des artistes plus expérimentés accompagnent les jeunes créateurs dans la gestion de leur carrière artistique, la diffusion de leurs œuvres, ou l'acquisition de compétences techniques.
- Mettre en place des plateformes de coopération culturelle permettant aux structures de partager des ressources (espaces, équipements, personnel) et de mutualiser les actions de communication.

Mutualisation des espaces de travail et de diffusion

- Favoriser la création d'espaces partagés comme des ateliers collectifs, des studios, ou des espaces de coworking dédiés aux artistes visuels, où les frais peuvent être partagés entre plusieurs utilisateurs.
- Développer des centres d'art coopératifs ou des lieux de diffusion mutualisés où différentes structures artistiques peuvent coexister et organiser des événements, des expositions ou des résidences conjointes.
- Encourager la réhabilitation de bâtiments publics inoccupés, ou d'espaces en transformation pour les transformer en lieux de création, de production ou de diffusion accessibles à des coûts réduits.

Partage d'équipements spécialisés

- Mettre en place des ateliers techniques mutualisés où les artistes peuvent accéder à des équipements coûteux (imprimantes 3D, machines de gravure, équipements de photographie) moyennant une adhésion ou une participation financière réduite.
- Promouvoir les coopératives de matériel artistique qui permettent le prêt, la location ou la mise en commun de matériel spécifique réduisant ainsi les coûts d'investissement pour les artistes et les structures.
- Créer des dispositifs de soutien à l'acquisition partagée de matériels par plusieurs structures artistiques ou collectifs, avec l'aide des collectivités territoriales ou d'autres partenaires financiers.

Mutualisation des dispositifs administratifs et financiers

- Encourager les structures artistiques à mutualiser certaines fonctions administratives (gestion des subventions, comptabilité, communication) pour réduire les coûts de fonctionnement et optimiser les ressources humaines.
- Mettre en place des dispositifs de financement collaboratifs qui permettent à plusieurs structures ou collectifs de porter un projet commun, en regroupant leurs demandes de subvention ou en bénéficiant de fonds communs.
- Faciliter la création de groupements d'employeurs culturels qui permettent aux artistes et aux structures de partager le recrutement de personnel qualifié pour des missions spécifiques (administration, gestion technique, médiation).

Soutien aux projets artistiques collaboratifs

- Favoriser les appels à projets qui encouragent la mutualisation entre différents acteurs culturels, incitant les institutions, les associations et les artistes indépendants à travailler ensemble sur des initiatives communes.
- Développer des résidences d'artistes en coopération avec plusieurs partenaires locaux, comme les collectivités, les écoles d'art, et les centres culturels, pour mutualiser les ressources (hébergement, ateliers, communication).
- Soutenir les initiatives de co-création et de production partagée d'œuvres d'art, permettant aux artistes de bénéficier de différentes compétences et de moyens techniques souvent inaccessibles individuellement.

Soutien à l'innovation collaborative

- Encourager les pratiques artistiques expérimentales et collaboratives en soutenant les projets qui impliquent des processus de co-création
- Favoriser les projets artistiques qui répondent à des enjeux sociétaux (développement durable, inclusion, citoyenneté), mobilisant différents acteurs autour de causes communes.
- Développer des espaces de travail collaboratif où les artistes peuvent expérimenter de nouvelles techniques en coopération avec des techniciens, des chercheurs ou des entrepreneurs.

Projet opérationnel : La Fabrique

La Fabrique est un projet porté par la Station Culturelle, en mutualisation avec Un Œuf, abité association, le Van Lab, Bureau Blindé et l'association Zophi. Il s'agit d'un lieu d'expérimentation de projets innovants, sur le territoire foyalais, au sein de quartiers prioritaires de la ville, et engagé dans une dynamique de participation des citoyens à l'échelle de la Martinique.

L'objectif est de créer un véritable pôle de création artistique en arts visuels afin d'être plus autonomes et indépendants. Cette fédération permettrait :

- Achat d'un parc de matériel
- Mutualisation des ressources de chacun des partenaires,
- Rayonnement de la création à plus grande échelle

Ce projet est donc un laboratoire pour fédérer les acteurs des arts visuels en Martinique. Porté par des associations, les structures en présence sont des lieux d'expérimentation décloisonnés, des laboratoires engagés pour la revitalisation territoriale, la transition écologique, l'économie sociale et solidaire et l'inclusion sociale ; ce sont des espaces ouverts à tous et accessibles qui incluent aussi des activités hors secteur culturel (social, santé, sport, recherche, jardins et ateliers partagés, marchés, etc.)

Les disciplines en présence : art visuels, arts scéniques, arts du spectacle, architecture, patrimoine architectural, patrimoine culturel immatériel, art numérique, modélisation 3D, éditions...

Méthode pour la création d'un programme de résidences inter associatifs autour de la production d'art :

- Définition du projet de production
- Formation à l'utilisation des machines-outils (sérigraphie, imprimante 3D...)
- Aide à la production
- Diffusion et gestion de la vente de produits dérivés
- Diffusion et exposition des œuvres dans un lieu central
- Recensement des espaces d'expositions sur le territoire
- Croisement des programmations artistiques et culturelles
- Création d'un réseau d'acteurs artistiques et culturels en Martinique
- Formation autour des métiers de l'exposition et accompagnement des artistes vers la professionnalisation de leurs pratiques.
- Proposition d'une nouvelle offre culturelle produite localement sur le territoire pour ses habitants

Projet opérationnel : Le 33

Création d'une maison d'artistes et centre de ressources au cœur de Fort-de-France. Un projet alternatif visant à nourrir le lien et à susciter des rencontres entre la communauté artistique et les publics en Martinique. Situé au 33 Rue Perrinon, ce projet – surnommé Le 33 – s'étend sur les parcelles voisines, créant ainsi un espace multifonctionnel. En tant que lieu de vie, de passage et de co-working artistique, Le 33 répond à un besoin crucial de renouvellement, s'adaptant aux rythmes de la création et des projets.

À Fort-de-France, les inégalités socio-économiques et les défis liés à l'accessibilité géographique entravent souvent l'accès aux manifestations culturelles et artistiques, notamment pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville. Le projet du 33, porté par la Station Culturelle en partenariat avec les artistes, vise à repenser l'implantation des dispositifs artistiques et culturels, en favorisant la mutualisation des ressources humaines et matérielles.

Conçu dans la lignée du projet La Fabrique initié en 2022 par la Station Culturelle et l'association Un Œuf, Le 33 constitue un laboratoire d'expérimentation ayant permis de développer toutes les activités d'une maison d'artistes et de structurer le centre de ressources.

Ouvert à tous-tes, Le 33 est pensé comme un espace de sociabilité inclusif, destiné aux artistes, aux publics et aux porteurs de projets culturels. Au service des usagers et géré collégialement par un groupement d'associations, le lieu est fortement marqué par la culture du collectif et la mise en commun des ressources, des compétences, des savoir-faire et des réseaux.

Au sein de ce tiers-lieu, la Station Culturelle et ses partenaires poursuivent leurs missions de soutien et d'accompagnement aux artistes amateurs et professionnels ainsi que leurs activités de médiation culturelle pour faciliter les expressions de cultures. En mettant en commun leurs compétences et leurs communautés, La Station Culturelle et les collectifs partenaires espèrent ainsi favoriser et mutualiser l'ensemble des initiatives individuelles et collectives, pensant la culture comme un instrument du changement social. Il s'agit de mobiliser et d'organiser des répertoires d'action afin d'attirer l'attention sur « l'agir culturel ».



S O D A V I

MARTINIQUE